

# « La levée de l'excommunication, en vue d'une « pleine communion »

Publié le 28 janvier 2009  
3 minutes

Sauf avis contraire, les articles ou conférences qui n'émanent pas des membres de la FSSPX ne peuvent être considérés comme reflétant la position officielle de la Fraternité Saint-Pie X

## Benoît XVI explique la réponse qu'il attend des quatre évêques Zenit.org du 28 janvier 2009

ROME, Mercredi 28 janvier 2009 ([ZENIT.org](http://ZENIT.org))

Benoît XVI souhaite que la levée de l'excommunication qui frappait encore quatre des six évêques excommuniés en 1988 à la suite de leur désobéissance à Jean-Paul II, les conduise à manifester leur « vraie fidélité » et leur « vraie reconnaissance » à la fois « du magistère et de l'autorité du pape et du concile Vatican II ». Il souhaite qu'ils accomplissent maintenant les pas qu'il leur reste à faire pour la « pleine communion ».

Pour la première fois depuis la publication, samedi dernier, 24 janvier, du décret de la congrégation romaine pour les évêques levant l'excommunication, **le pape Benoît XVI a pris la parole publiquement à ce sujet**. Il l'a fait à partir d'une réflexion sur l'unité de l'Eglise, dans sa seconde communication, au terme de l'audience générale du mercredi.

Le pape s'est tout d'abord référé à l'homélie qu'il a prononcée lors de l'inauguration solennelle de son pontificat, le jeudi 24 avril 2005. « Je disais, a rappelé le pape, que c'est la tâche 'explicite' du pasteur que 'l'appel à l'unité', et en commentant les paroles évangéliques relatives à la pêche miraculeuse j'ai dit : 'Et, malgré cette quantité de poissons, le filet ne s'est pas déchiré' et je poursuivais après ces paroles évangéliques : 'Hélas, Seigneur bien-aimé, aujourd'hui le filet s'est déchiré, aurions-nous envie de dire avec tristesse !' Et j'ai continué : 'Mais non - nous ne devons pas être tristes ! Réjouissons-nous de ta promesse, qui ne déçoit pas, et faisons tout ce qui est possible pour parcourir la route vers l'unité que tu as promise. Faisons mémoire d'elle comme des mendiants dans notre prière au Seigneur : oui Seigneur, souviens-toi de ce que tu as promis. Fais que nous ne soyons qu'un seul Pasteur et qu'un seul troupeau ! Ne permets pas que ton filet se déchire et aide-nous à être des serviteurs de l'unité !' »

C'est seulement après cette prémisse que le pape a mentionné la levée de la sanction en l'insérant dans cette perspective de recherche de l'unité perdue : « C'est justement pour accomplir ce service de l'unité, qui qualifie de façon spécifique mon ministère de Successeur de Pierre, que j'ai décidé il y a quelques jours, d'accorder la rémission de l'excommunication qu'avaient encourue les quatre évêques ordonnés en 1988 par Mgr Lefebvre sans mandat pontifical ».

Benoît XVI s'est expliqué sur la raison de ce geste en disant : « J'ai accompli ce geste de miséricorde paternelle parce que ces prélats ont manifesté à plusieurs reprises leur vive souffrance du fait de la situation dans laquelle il s'étaient retrouvés ».

Il a aussi exprimé les fruits qu'il en attend : « Je souhaite que mon geste soit suivi d'un engagement diligent de leur part à accomplir les pas ultérieurs nécessaires pour réaliser la pleine communion

avec l'Eglise, en témoignant ainsi une vraie fidélité et une vraie reconnaissance du magistère et de l'autorité du pape et du concile Vatican II ».

**Anita S. Bourdin**